

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE BUGÉY

- Le 18 mai 2018 – CIR Saint-Vulbas -

Madame la Présidente de la CLI, Véronique Baude excuse :

- M. Arnaud Cochet, Préfet de l'Ain
- M. Charles de la Verpillière, Député de l'Ain
- Mme Cendra Motin, Députée de l'Isère
- Mme Axelle Portier, de l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)
- M. Patrick Chollier, Commune de Hières sur Amby
- M. Francis Spitzner Commune de Vertrieu

1 – Bilan des rejets d'effluents

Présentation réalisée par Claire Pougard, à l'aide d'un support PPT.

Claude Cassé : Bonjour, j'ai une question quant à la perte de production de 387 MW ou MWh? Et quelle est la différence entre les AOX, le CRT et le Chlorure ?

Claire Pougard : Pour la deuxième question : il y a deux classes de substances : AOX et CRT (chlore résiduel total), on n'est pas sur un rejet, contrairement au chlorure. Les chlorures sont liés à la composition de la monochloramine (NH₂CN) en réaction avec l'eau du Rhône, ses matières en suspension. Dans l'autre cas, on voudrait mesurer la monochloramine en elle-même, elle réagit avec la qualité d'eau, et dans ces cas-là, elle va se décomposer et générer des AOX et d'autres types de produits, des substances azotées. Il y a une partie qui ne va pas se dégrader et rester monochloramine. Donc, si on injecte 100% de monochloramine, une partie va se dégrader, former des sous-produits, et une partie de monochloramine résiduelle. Aujourd'hui, nous n'avons pas d'appareil nous permettant de mesurer spécifiquement la monochloramine en suivi industriel : c'est encore à l'état de recherche. Donc, pour estimer la monochloramine industrielle, c'est le CRT qui est mesuré (mieux connu lors de traitements au chlore). Le CRT est très représentatif de la monochloramine résiduelle, c'est une bonne estimation.

Joël Guerry : Tout d'abord, je vous remercie d'avoir fait évoluer la feuille « Essentiel » suite à nos remarques, d'avoir corrigé l'erreur. Lors du groupe de rejets, nous nous étions

intéressés au pompage de la centrale, pour les arrosages agricoles, vous faites toujours bien les mesures sur les produits, à quel endroit ?

Claire Pougard : C'est tout l'objet de la prochaine présentation.

2 – Bilan de la surveillance radioécologique

Présentation réalisée par Cécile Boyer, à l'aide d'un support PPT

Véronique Baude : Je vous remercie pour cette présentation détaillée des impacts environnementaux, ce que je vois, c'est qu'il n'y en a pas : ni sur l'environnement, ni sur la santé, ni sur les milieux aquatiques. C'est rassurant, et en tant que Vice-Présidente, chargée du Développement Durable du Département, je vous félicite de toutes les actions que vous avez entreprises. A l'heure où l'on parle de biodiversité, souvent dans l'indifférence générale, je remarque qu'EDF a pris cette problématique à bras le corps et s'en soucie au quotidien, et ce ne seront pas les agriculteurs présents aujourd'hui qui me contrediront.

Joël Guerry : Je reviens sur la station de pompage, la station de référence que vous prenez, je n'ai pas bien vu où elle est située, mais est-elle pérenne ? Puisque toute la zone, jusqu'à Ambérieu-en-Bugey va être couverte par la nouvelle station de pompage, qui cette fois n'est pas en aval de Bugey mais en amont. Je pose aussi la question des problèmes de température, puisque la station, en période d'étiage, va prélever des quantités importantes d'eau avant la centrale.

Cécile Boyer : je n'étais pas au courant qu'il y allait avoir un changement. C'est une réflexion menée en 2015, lorsque ces analyses ont intégré le suivi afin qu'elles soient représentatives. S'il y a des modifications, on en tiendra compte.

Claire Pougard : Il y a deux choses différentes : ce qui avait été évoqué dans le GT de la CLI ; c'était le prélèvement d'eau pour irrigation qui était fait juste en aval de nos rejets, et vous étiez inquiet de voir l'impact du pompage sur une zone à proximité des rejets de la centrale. Nous avons donc rencontré le responsable de l'ASIA, échangé avec lui sur l'eau prélevée à Loyettes, qu'arrose-t-elle ? Mme Boyer voulait des salades (plus intégrateurs), il n'y en a pas, donc on a pris les produits agricoles disponibles, qui nous semblaient les plus pertinents, en accord avec les agriculteurs irrigués par cette station. Celle dont vous parlez est en amont du CNPE : la problématique ce n'est pas la même, les rejets de la centrale ne vont pas impacter un prélèvement amont.

Joël Guerry : Il y a une question sur la station de référence, qui à mon avis, ne va plus exister, puisque la station en construction, en amont de la centrale, va irriguer jusqu'à Saint-Maurice-de-Rémens. Ce serait mieux d'avoir une station de référence hors des eaux du Rhône, pour avoir les traces en amont de la centrale. Ma deuxième question concerne : l'influence de cette nouvelle station, qui est énorme puisque les pompes sont de 6 MW ; quelle va être son influence sur les effets thermiques ?

Claire Pougard : L'objectif est de faire un suivi radioécologique de Bugey, donc de faire le delta entre l'amont et l'aval et voir la contribution de Bugey.

Dans le cadre du dossier d'instruction du nouveau prélèvement d'eau pour irrigation (ordre de grandeur d'environ 1 m³/seconde en terme de débit), nous avons donné notre avis sur ce dossier. Nous saurons nous adapter et on vous le montre chaque année, puisque nous

sommes plutôt sur un respect des milieux thermiques, donc nous respecterons la limite thermique pour l'autorisation de débit qui nous sera donnée. On surveille les débits en amont pour pouvoir assurer le refroidissement de nos réacteurs, mais tout ça est fait avec une demande d'avis de la centrale quand c'est nécessaire.

Daniel Martin : Vice-Président de l'ASIA, je suis irrigant, agriculteur, je veux juste apporter une précision sur les quatre stations qui sont dans le Rhône dont 3 en amont de la centrale. La plus vieille est à Saint-Vulbas, date de 1992, qui compte environ 4 m³/seconde. Celle de Proulieu, date de 2000, avec 3 m³/seconde, puis celle de Loyettes qui est concernée par les prélèvements, avec environ 1 m³/seconde, qui date de 2010. Et la dernière, qui rentrera en service le 28 mai, elle n'a rien comme impacts puisque cette station a été mise en place pour se substituer à des prélèvements effectués dans la nappe et la rivière d'Ain. Cela remplace tous les forages de Saint-Maurice-de-Gourdans à Saint-Maurice-de-Rémens, nous sommes allés chercher l'eau de l'autre côté, ça n'a rien à voir. Les prélèvements de Loyettes le resteront tels qu'ils ont été prévus. Les principales cultures concernées (il n'y a pas de salade) sont : le maïs, le soja, le tournesol et le blé.

Claude Cassé : J'aurais voulu savoir, pour les 10 000 becquerels par litre de l'OMS, c'est simplement le résultat d'un calcul et il faut peut-être remonter à l'échantillon. Pour moi, cela ne veut rien dire.

Cécile Boyer : C'est l'unité qui permet de faire la comparaison radioécologique. Si on ramène à l'échantillon en becquerel par kilo frais ou par kilo sec, forcément, ça va dépendre de la teneur de la matière sèche, donc c'est moins directement comparable. C'est pourquoi j'ai laissé cette unité, mais ça ne change pas grand-chose.

Claude Cassé : D'accord, mais personnellement, ça ne me parle pas. Troisième remarque : il n'y a toujours aucune analyse sur les eaux de l'Isle-Crémieu qui sont pourtant juste sous la coulée du CNPE. En face de l'Isle-Crémieu, il y a des prélèvements d'eau potable qui alimentent 30 000 habitants sans qu'aucune analyse ne soit faite.

Cécile Boyer : J'en prends note.

Claude Cassé : Nous le disons depuis 10 ans et c'est quand il y aura un problème que l'on se posera la question.

Claire Pougard : Les contrôles sur l'eau potable de l'Isle Crémieu relèvent de l'administration en charge de l'eau potable. Pour nous, la surveillance effectuée permet de démontrer que de toute façon, pour la potabilisation de l'eau, il n'y a pas de problèmes. Ce n'est pas un échantillonnage requis au titre de la surveillance. Compte-tenu du nombre d'habitants, la surveillance de l'ARS consiste en des analyses tous les trois ans.

Marc Bezin : A propos de l'Inter-CLI, la question se pose de l'échantillonnage de la Camargue, avec accumulation éventuelle des rejets de toutes les centrales le long du Rhône. Je ne sais pas si la question a été traitée à ce niveau-là.

Véronique Baude : Je ne pense pas pour l'instant, ce n'est pas une thématique que j'ai vue.

3 - Demande de modification de la limite des métaux totaux

Présentation assurée par Claire Pougard, à l'aide d'un support PPT.

Frédéric Mosneron-Dupin : C'est une problématique qui se pose, j'imagine, pour les autres sites ? Ils ont le même souci ?

Claire Pougard : Oui, c'est une problématique partagée, mais tous n'ont pas le même souci. Stéphane Déclou qui nous a rejoints est responsable de l'ensemble du renouvellement d'autorisations du parc, il complètera ma réponse. Tout dépend de la demande formulée au moment du dossier ; si certains sites avaient plus d'expériences et de retours de mesures, le dimensionnement n'est pas forcément sous-estimé. Le problème, c'est que nous n'avons que très peu de retours d'expériences. Nous n'avons pas regardé suffisamment le retour d'expérience global des autres CNPE. Nous aurions vu à ce moment-là que sur le site de Bugey, on avait une limite annuelle qui était très basse. Je partage la question, sur une problématique comme ça, il n'y a pas de raison de ne pas prendre compte le retour d'expérience des autres sites.

Lorenzo Poggia : Je vous remercie des présentations, extrêmement intéressantes, pour ce cours de biologie et d'écologie. Je me posais la question du seuil que vous utilisez, ils sont, si j'ai bien compris, administratifs et anthropocentrés. Je voulais savoir quel est le lien avec des seuils qui seraient en lien avec le cycle de la nature. On peut imaginer que certaines traces sont anodines à certains moments de l'année, et bien plus importantes à d'autres moments. Je ne suis pas du tout écotoxicologue, je suis neurobiologiste mais je peux imaginer que le zinc peut être important parce que certains animaux sont à un certain niveau de grandeur, de taille, d'âge, différents stades sexuels. Je sais que nos connaissances en biologie sont très limitées, comment pouvez-vous déjà, à ce niveau, gérer les seuls d'émission avec les cycles naturels ?

Claire Pougard : La réponse ne va peut-être pas vous satisfaire mais : nous n'en avons pas besoin. A ce stade, dans le rapport, sont relevés un certain nombre de choses, telles que les valeurs éco-toxicologiques, à propos des substances chimiques. Aujourd'hui, ce que nous demandons, n'a pas d'impact sur le milieu, donc nous n'avons pas besoin d'aller jusqu'à ce que vous me demandiez, c'est-à-dire en fonction de la vie de l'écosystème aquatique vous allez modifier vos séquences de rejet pour ne pas l'influencer. Nous ne sommes pas à ce niveau-là de rejet. Mais, nous pourrions en rediscuter lorsque le dossier sera en consultation, avec des experts qui réalisent ces études d'impact sur le milieu.

Joël Guerry : Ce sera peut-être un dossier moins volumineux que le précédent, mais il faudra peut-être créer un groupe de travail. Peut-on avoir une idée de la période où ça interviendra ? Et mon autre question : Quelle est la validité de l'étude d'impact sur l'influence des rejets de chaleur au moment du précédent dossier ? Il s'avère qu'il y a un contexte environnemental modifié : les faibles débits du Rhône étaient considérés sur quelques jours. Or, depuis deux années, nous avons des faibles débits qui durent trois mois. Je pense que l'influence des rejets de chaleur n'est pas la même entre quelques jours et trois mois de faible débit.

Claire Pougard : Pour répondre à la deuxième question : les études d'impact du premier dossier avaient regardé l'impact du faible débit, peu importe son occurrence dans l'année. Et aujourd'hui, les limites de rejet que l'on a du point de vue thermique, intègrent ces études

d'impact. Le débit d'étiage ne va pas changer et nos autorisations sont adaptées à ce débit d'étiage, donc aux situations que l'on rencontre aujourd'hui. Ce qui risque de changer pour nous, concrètement, ce sont les épisodes de débit 150 m^3 cube/seconde qui risquent d'être plus longs, avec des températures plus élevées, les pertes mégawatts que je vais vous présenter vont monter.

Joël Guerry : Je considère tout de même que la limite a été établie selon un impact de rejet de chaleur qui fluctue sur quelques jours ; or, là, il se prolonge sur trois mois, donc peut-être que la limite doit être abaissée puisque c'est un évènement continue sur une longue période et non quelque chose de ponctuel.

Claire Pougard : On en rediscutera pendant l'instruction du dossier.

Olivier Veyret : Madame Pougard, pour la première question pouvons-nous revenir à la chronologie ? Le dossier de demande de modification des prescriptions de rejet a été déposé auprès de nos services (ASN), ils sont en cours d'instruction, nous avons saisi l'IRSN, sur ce sujet-là. Et, c'est en cours d'étude, cela prend du temps puisque nous étudions l'impact, ensuite les différents jalons vous seront présentés. On consultera la CLI sur les projets de décision que nous envisagerons de prendre pour encadrer la demande d'EDF. Ce sera d'accepter ou non leur demande, voir la modifier. Vous avez vu qu'EDF souhaite modifier à la fois les valeurs limites (ce qui ne veut rien dire en tant que tel : nous parlons des valeurs limites rapportées à une échelle de temps). Il y a des valeurs limites sur le flux annuel et passer d'un flux 24 heures à un flux mensuel, et donc fixer des valeurs limite là-dessus. S'ajoutent aussi des modifications sur le reste du texte, qui sont décorrelés de la problématique principale des métaux totaux.

La question suivante s'adresse au collège de la CLI : comment voulez-vous que nous procédions lorsqu'on va vous saisir ? Plus précisément, nous vous écrivons lorsque le collège de l'ASN aura statué, nous écrivons à la fois au corps préfectoral et à la CLI. Pour le corps préfectoral c'est assez bien balisé, puisque c'est le CODERST (Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques) qui fera la position des autorités préfectorales. Pour les CLI, ce n'est jamais complètement établi. Ce que nous avons proposé lorsque l'on a tout révisé : c'est faire un groupe de travail. La tâche le nécessitait, pour rédiger un projet d'avis avant de le débattre. Là, c'est plus restreint, même si on voit qu'il y a des questions. La décision vous appartient, et l'ASN et EDF, nous sommes tout prêts à refaire la démarche d'un groupe de travail (GT), avec la désignation de membres pour défricher le sujet et rédiger le projet à discuter, ou alors on peut en discuter directement à la CLI. Nous pouvons nous investir dans la création d'un groupe si vous le souhaitez.

A partir du moment où l'ASN saisit la CLI, vous avez la faculté de vous prononcer (sans obligation), dans un délai de deux mois. Donc quand l'ASN saisira la CLI, il sera donc trop tard vu le délai, pour enclencher une réflexion, il faut donc anticiper, lors de l'étape 3 ou 4 lorsque l'ASN en saura plus sur sa prescription, nous réunirons le GT pour que lorsque l'ASN enclenche la saisine, l'avis soit en cours de rédaction, et que la CLI puisse en discuter.

Stéphane Déclou : En effet, le dossier est actuellement instruit par les services nationaux de l'ASN. Sur ce genre de dossier, l'IRSN est saisie pour apporter une aide sur les aspects techniques du dossier auprès de l'ASN, et qui devrait rendre un avis fin juin/début juillet, donc on est plutôt sur une mise en consultation du dossier, par voie électronique, à

l'automne. Les premiers projets de décision et de consultation officielle des projets de décision devraient se dérouler début 2019, au premier trimestre si je suis optimiste.

Olivier Veyret : Cela signifie que l'on a encore un peu de temps d'ici la prochaine CLI de la rentrée scolaire, si vous le souhaitez, nous pourrions donc constituer un GT à la fin de l'année. En termes d'ampleur, nous pourrions envisager une ou deux réunions, et je me tiens à votre écoute. L'ampleur de la tâche est bien moindre que le volet initial, essentiellement à propos des métaux, le reste, je partage ce qu'a dit Mme Pougard. Cela n'empêche pas que vous ayez un regard là-dessus, mais la problématique de mon point de vue, est sur les métaux.

Claude Cassé : Pour ma part, je ne comprends pas bien la demande. Il doit me manquer des éléments. Nous sommes partis de 100 kg, et doucement vous êtes descendus jusqu'à 55 kg, et à ce moment-là, on va le remonter trois fois : ça me choque un peu. J'aurais aimé avoir le bilan 2017 des rejets dans l'environnement avant cette réunion.

Claire Pougard : C'est un calage à avoir avec la CLI, en fait, le bilan annuel 2017, réglementairement demandé pour le 30 juin, nécessite de notre part du travail, il est conséquent (300 pages) avec de nombreuses études attendues de la part des scientifiques. On a présenté en CLI, mais pour la prochaine fois, on peut attendre qu'il soit sorti pour vous le présenter en CLI. Pour les variations en kilo, on en discutera pendant l'instruction, il ne faut pas se méprendre, cette diminution n'est pas liée à une optimisation des rejets mais plutôt à des configurations d'arrêt de réacteur qui font que les rejets de métaux sont limités.

Véronique Baude : Nous allons donc étudier la possibilité de mettre en place un groupe de travail. Il pourrait être intéressant d'avoir un représentant de chaque collège pour une représentativité de la CLI.

Joël Guerry : Il nous faudra donc voir si on fait appel aux services de l'ANCCLI.

4- Décision relative à la poursuite de fonctionnement de BUGEY 3 après son 3^{ème} réexamen de sureté

Présentation assurée par Cyril Bernardet inspecteur de l'ASN, à l'aide d'un support PPT.

Olivier Veyret : Nous pouvons répondre à vos questions. Je précise que c'est un chemin long, pour ce genre de procédure. Mais nous sommes assez fiers à la division de Lyon, puisque la centrale de Bugey a fait ses trois VD3 sur les réacteurs et on est le seul site où on est arrivé au bout du processus du VD3. La poursuite de fonctionnement est encadrée sur BUGEY.

5 - Événement significatif de sureté niveau 1 : Défaillance de l'organisation relative à l'élaboration des documents opérationnels

Pierre Boyer, Directeur de la Centrale présente les deux événements significatifs de niveau 1 sans support de présentation.

Pierre Boyer : Le premier événement déclaré à l'ASN est un écart de qualité dans la rédaction des documents opérationnels. L'exploitation d'une centrale nucléaire est encadrée

par des règles. Un chapitre concerne les essais périodiques faits régulièrement pour tester le matériel, pour être sûr qu'ils remplissent les performances pour lesquels ils sont prévus. L'encadrement prévoit la périodicité des essais, la méthode et les critères de tests. Fin 2017, on avait identifié des écarts d'intégration de ce référentiel-là, que je vous avais présentés à la dernière CLI.

Nous avons présenté cet événement à l'ASN. Cet événement montrait qu'il pouvait y avoir d'autres écarts de qualité dans l'intégration de ce référentiel. Le site a décidé de faire un contrôle de l'ensemble des procédures d'essais périodiques. C'est un travail important puisqu'il y a plusieurs milliers de critères et procédures à vérifier pour que la déclinaison dans les modes opératoires soit conforme au référentiel. C'est un travail commencé depuis le début de l'année, que nous terminerons pour le 31 juillet prochain.

Le travail est bien avancé, et deux écarts (sur des milliers de tests) ont été identifiés, qui ont conduit à réaliser des essais non conformes au descriptif, mais qui n'ont pas conduit les matériels à être en dehors de leurs conditions de fonctionnement. Le matériel fonctionne mais, la manière de le tester n'était pas conforme. Les écarts sont au niveau de l'intégration documentaire. Néanmoins, comme on avait pris l'engagement auprès de l'autorité de sûreté nucléaire de contrôler l'ensemble des critères et que ces écarts sont significatifs d'écarts qualité, on a déclaré un ESS de niveau 1 pour couvrir l'ensemble des écarts décelés. Il recouvre deux écarts aujourd'hui et il a été déclaré le 6 mars.

6 - Événement significatif de sûreté niveau 1 : Non-respect des règles d'exploitation liées aux traversées de l'enceinte du réacteur numéro 4

Pierre Boyer : Ce deuxième événement a eu lieu sur l'arrêt de tranche qui est en cours. Tout le monde sait ce qu'est l'enceinte de confinement, elle doit être étanche en cas accidentel, mais elle doit tout de même être exploitée. Elle est traversée de tuyauteries, ce qui participe à l'étanchéité. Il se trouve que pendant l'arrêt de tranche, un agent d'exploitation, dans le cadre de sa surveillance, est passé à côté de cette tuyauterie, équipée spécifiquement pendant les arrêts de tranche, que l'on rajoute sur la tuyauterie, avec un robinet qui doit être fermé. En passant à côté, l'agent qui contrôle, entend un passage d'air alors qu'elle aurait dû être fermée. Il procède à la fermeture, mais comme c'est un organe qui doit être logiquement fermé, c'est un écart par rapport à nos règles : nous avons donc déclaré cet événement, à l'ASN en avril. Il n'y a pas eu d'impact sur la sûreté puisqu'il n'a pas été réellement sollicité. C'est le deuxième événement déclaré au niveau 1 cette année.

7 – Questions diverses

Pierre Boyer présente l'actualité de la centrale à l'aide d'un support PPT.

Véronique Baude : Je laisse la parole à Monsieur Boyer pour un point d'actualité sur la centrale.

Pierre Boyer : C'est un sujet nouveau, mais on parle beaucoup de la centrale dans cette instance, et il manquait un point d'actualité pour dresser un portrait de l'actualité de la centrale entre deux CLI, et souligner les points marquants qui scandent la vie de nos quatre réacteurs. Cela peut vous donner une idée de notre quotidien sur la centrale.

La centrale produit 40% de l'électricité consommée en Rhône-Alpes, et chaque année nous avons un objectif de production. En 2017 : nous avons produits presque 24 TWh pour un objectif de 22. Cette année nous avons un objectif de 23.4TWh. Les objectifs varient selon l'ampleur des arrêts de tranche, nous en avons plus cette année (3 visites partielles contre deux visites de rechargements l'an dernier). A date, on a dépassé les 10TWh de production annuelle, ce qui nous met un peu en avance sur notre feuille de route, on a produit un peu plus, ce qui est une bonne nouvelle. L'objectif maintenant est de terminer l'arrêt de tranche dans les temps.

14 février : installation du 4^{ème} groupe électrogène du Dispositif d'Ultime Secours, c'est la réponse Post-Fukushima. A Fukushima, il a manqué de l'eau, de l'air et de l'électricité. Le DUS permet d'apporter de l'électricité quelle que soit la situation climatique que l'on rencontre. Nous avons donc les 4 groupes et nous terminons l'installation électromécanique pour un transfert à l'exploitant qui devrait arriver à la fin de l'année.

21 mars : forum dédié à l'alternance. Nous avons une forte volonté de s'associer à la formation des jeunes, nous accueillons donc 60/70 alternants, sur des périodes d'environ 2 ans. Nous avons donc reçu une centaine de candidats pour pourvoir nos 45 postes en alternance. Point important : tous les alternants que l'on forme sont embauchés sur la centrale, sur d'autres centrales ou par d'autres industries. La formation dispensée est jugée de qualité, ils trouvent vite une place.

24 mars : arrêt de Bugey 4 pour maintenance programmée, c'est la première tranche arrêtée cette année : c'est le lancement officiel du grand carénage. Ce n'est pas seulement la VD 4 mais aussi les travaux qui précèdent. Le volume d'activité et le nombre de personnes qui travaillent sur le site augmente. Sur cet arrêt de tranche, nous sommes montés à un pic de 2 900 personnes qui viennent quotidiennement travailler sur le site. Pour rappel, pendant les visites décennales à partir de 2020, ce sont des pics d'environ 4 000 personnes qui vont venir travailler chaque jour sur le site. Dans un premier temps, cela éprouve déjà nos capacités logistiques : hébergement, parking, restauration... Nous augmentons en puissance les capacités, nous avons imaginé des réponses logistiques qui prouvent déjà leur efficacité quand on monte à 3 000 personnes/jour. C'est plutôt rassurant sur notre capacité à accueillir correctement les personnes qui viennent travailler sur le site.

30 mars : C'est un moment important, une fierté pour le site. Nous avons rencontré les établissements des secteurs protégés de l'Ain et de l'Isère pour augmenter le travail commun que nous faisons avec les ESAT, nous avons identifié de nouvelles pistes. C'est assez émouvant de pouvoir travailler avec eux. C'était un moment assez fort sur le site.

Début avril : Signature d'un partenariat entre la FARN (Force Action Rapide du Nucléaire, capacité de projection d'eau, d'air d'électricité sur n'importe quel point du territoire en moins de 12 h en cas de site en difficulté liée à une situation climatique extrême) de Bugey et le site de Creys-Malville... Cela permet d'aider d'autres exploitants que la centrale de Bugey en situation accidentelle à remplir leurs missions.

Début mai : dans le cadre de la préparation du grand carénage, il y a de forts enjeux logistiques liés. Je vous parlais de la logistique de parking, restauration.. La question de l'hébergement des 4 000 personnes qui vont venir travailler pendant plusieurs mois. Nous devons répondre à la question basique mais importante de comment tous ces personnels qui vont travailler pour nous, vont se loger. Laurence ici présente a organisé une réunion avec

l'ensemble des hébergeurs de l'Ain et de l'Isère pour leur présenter quel va être l'impact positif pour les hébergeurs. Ça a été une découverte pour beaucoup d'hébergeurs à propos de l'activité de la centrale pendant la VD4.

Le grand carénage, c'est technique pour renforcer la sûreté, mais aussi la modernisation de nos bâtiments, le grand carénage a aussi pour objectif de poursuivre pendant 10 ou 20 ans l'exploitation et nous devons loger correctement les personnes qui travaillent. A propos des bâtiments non-industriels : on fait de nouveaux bâtiments tertiaires : bureaux, cantines, salles de sport pour le personnel et les prestataires. On poursuit ce projet avec un bâtiment maquette : il y aura des maquettes d'entraînement des intervenants. Pour les activités sensibles, le matériel sera installé dans le bâtiment maquette et les intervenants pourront s'entraîner à faire le geste pour garantir qu'ils interviendront en toute sûreté.

Il y a eu la présentation du bilan radioécologique, aux agriculteurs du territoire ; c'était une première, appréciée de part et d'autres.

Enfin, sur l'arrêt de tranche commencé le 24 mars, une étape importante a été franchie la semaine dernière : on a rechargé le combustible. On descend faire la maintenance, et maintenant on est dans la phase de redémarrage. Les travaux ont été présentés à l'autorité de sûreté, pour arriver au redémarrage, avant fin mai si tout va bien.

Il me paraissait important de donner des nouvelles. Nous ne faisons pas que produire de l'électricité. Nous avons de nombreuses activités en interaction avec l'environnement, le territoire, il me paraissait intéressant de partager cela avec vous.

Véronique Baude : Merci, nous mettrons ce point régulièrement à l'ordre du jour de la CLI. Je voulais aussi vous informer que nous travaillons avec les services à la réalisation d'une lettre d'information destinée à tous les habitants du ressort du PPI actuel de la CLI, dans un souci d'information, de transparence. Nous essaierons de faire deux parutions par an. Si tout va bien, on devrait pouvoir distribuer cette lettre dans l'été.

Concernant la réunion publique, vous avez reçu l'information, elle était initialement prévue le 9 juillet prochain, avec pour ordre du jour : l'information sur ICEDA et le grand carénage. Il se trouve qu'avec la demande de l'ANCCLI et d'autres organismes, il faut que nous organisions une réunion publique à propos de la VD4, on envisagerait donc de décaler la CLI initialement prévue le 9 juillet à l'automne. Cela évite de mobiliser deux fois les intervenants... [Réunion reportée]

Joël Guerry : J'ai une question : sur le site de Bugey, il y a une INB dont on ne parle jamais et pour laquelle j'aimerais une présentation, c'est le magasin interrégional de combustible neuf. Il n'y a pas que du combustible pour Bugey, probablement qu'il y a du mox ... J'aimerais savoir quelle centrale est alimentée... Il y a récemment eu un incident de niveau 1 sur le pont roulant... Lors d'une prochaine CLI, pourrions-nous avoir une présentation sur ce magasin ?

Claude Cassé et moi-même allons participer au prochain groupe de travail « Démantèlement » de l'ANCCLI. Il est envisagé que le groupe de travail se déplace prochainement pour une visite d'ICEDA et du démantèlement de Super-Phoenix à Creys-Malville.

Véronique Baude : Concernant le magasin, on l'actera à l'automne pour une prochaine CLI.

Olivier Veyret : Il n'y a que du combustible neuf dans le magasin, c'est donc beaucoup moins irradiant, il n'y a pas de mox, mais que de l'uranium enrichi. Le dernier incident date de plus d'un an. L'essentiel du risque vient de la manutention, mais c'est l'objet de nos inspections, mais pas d'un volume important eu égard au risque.

Claude Cassé : Par rapport à la lettre d'information : intégrez-vous le nouveau PPI ? Et où en est le projet de décret ?

Véronique Baude : Non, nous n'intégrons pas le nouveau périmètre puisque le décret n'est pas sorti. Je vais laisser Mme la Sous-Préfète vous donner les informations.

Pascale Preveirault : Ces informations ne sont pas beaucoup plus fraîches que la dernière fois. Nous sommes en train de finaliser l'arrêté qui fixera l'ensemble des communes du nouveau périmètre PPI de 20 km et nous sommes en phase d'élaboration du PPI lui-même. A l'automne, nous vous ferons un point sur l'élaboration de ce Plan particulier d'intervention et vous donner la liste des communes. C'est un arrêté qui est prêt fixant la liste des communes, ce sera notifié aux élus prochainement, mais la liste et le périmètre ne sont applicables qu'à partir de l'approbation du plan. Ce plan est en cours de rédaction, il devrait être prêt pour 2019.

Véronique Baude : Merci pour ces échanges et je vous souhaite une bonne soirée.

Clé CNPE Bugey - 18 mai 2018 - St Vulbas

NOM Prénom	Structure	Adresse de messagerie
Daniel MARTIN	Mairie Bugey	Excusé
Francis SPITZNER	Mairie de Vertrieu	Excusé
Patrick CHOLLIER	Mairie de Hieres sur Amby	Excusé
Axelle PORTIER	IRSN	Excusée
Charles de la Verpillère	Député	Excusé
Cendria Notin	Député	Excusée
Arnaud Cochet	Préfet	Excusé
Christelle Lagarde	Commune d'Ambrin	Excusée
Fabrice VENET	Mairie St Maurice de G.	Excusé.
Alix BOUGAIN	DEPARTEMENT 01	alix.bougain@ain.fr
LAROCHE Elisabeth	CD 01	elizabeth_laroch@yahoo.fr
Courtois Francis	Département 01	Francis.Courtois@ain.fr
VALEMBON'S Emmanuelle	CNPE BUGEY	emmanuelle.valombon@edf.fr
VRECKO Bastien	CNPE Bugey	bastien.vrecko@edf.fr

NOM Prénom	Structure	Adresse de messagerie
GUERRY Joël	Sortu Du Nudéaire Bugey	jguerry51@orange.fr
MARIN ALBERT	S U P. A	
BEZULT Patrick	Commune de S ^t Jean de Nost	patsbztp@gmail.com
MOSNERON DUPIN Frédéric	MEXIMIEUX	aspidon@wanadoo.fr
BEAU Patrick	Commune de Leyment	patrick.beau07@gmail.com
CASSE Claude	ACER	bouquiere@ yahoo.fr
DEVERNOIS Christian	Commune de BLYES	christian.devernois@orange.fr
MARTIN David	fauc de Sgu	daniel.martin10@club-internet.fr maire de Blyes @orange.fr
DESSERRIERES René	Commune de S ^t Sorlin B	rene.desserrieres@orange.fr
DELAVALLE Jean-Jac	Commune de LOYETTES	jmdevalle@commune-loyettes.fr
ROLLAND Jacques	Maire-Adjoint SAINT-VULBAS	j.rolland@mairiestvulbas.fr
GAGNE Jean-Pierre	Maire de Loyettes	jpgagne@hotmail.fr
DE NEVE Serge	CFDT de l'Air	seesada.fpa.folt@free.fr
FROMONT Thierry	SDIS 01	thierry.fromont@sdis01.fr

NOM Prénom	Structure	Adresse de messagerie
Bernade Cyril	ASN	cyril.bernade@asn.fr
Olivier VEYRET	ASN	olivier.veyret@asn.fr
Pierre BOIER	EDF	piere-louis.boyer@edf.fr
BAUDE Véronique	CCI Val de	veronique.baud@val.fr
PREVOIRATI Pascale	SP Belle	pascale.prevoirati@ain.gouv.fr
Ginsbol Pierre	SP de la L20/56	Pierre.ginsbol@isere.gouv.fr
PONT Ariane	ariane.pont Dépt 38	ariane.pont@isere.fr
MERLE Annick	Département Isère	annick.merle@isere.fr
POGLIA Lorenzo	Etat de Genève	lorenzo.poglia@etat.ge.ch
More BEZIN	FRAPNA	edichon.anes@hotmail.fr
POUSSEL Laurence	EDF	Laurence.pous@edf.fr
TETU Alain	Mairie Savit Brenoz	arf.tetu@free.fr
GIREAU Louis	CCI ain	l.gireau@guillet-tools.com
DESSEIGNE Raymond	adjoint Laguerre	Raymond.Desseigne Desseigne raymond @wanadoo.fr

